

A white plastic bag is shown, overflowing with spent hunting and sports ammunition. The ammunition is in various colors, including blue, red, yellow, and green, and is scattered throughout the bag. The background is a plain, light-colored surface.

# LA COLLECTE DES ETUIS ET DOUILLES VIDES USAGÉS DE CHASSE ET DE TIR SPORTIF

**Guide opérationnel de collecte**

## ECOLOGIC : éco-organisme agréé

Ecologic est un éco organisme qui **assure pour le compte des fabricants et metteurs sur le marché d'équipements électriques et électroniques, d'articles de sports et loisirs et d'articles de bricolage et jardin thermiques**, la collecte et le traitement de ces produits.

Ecologic **développe des partenariats** offrant aux citoyens et aux entreprises divers moyens pour se débarrasser de ces équipements : déchèteries communales et professionnelles, distributeurs, acteurs de l'ESS, collecte dans les entreprises...

Pour assurer les prestations de collecte et de traitement Ecologic fait appel à **des prestataires qu'il audite annuellement pour s'assurer de la conformité réglementaire** des opérations effectuées et du respect de son cahier des charges.

**Les douilles vides usagées de chasse et de tir sportif sont incluses dans la filière des Articles de Sport et Loisirs**

# Quels produits peuvent être collectés par Ecologic ?

Tous les étuis et les douilles vides usagées de chasse et de tir sportif sont concernés, peu importe leur composition matière (ils seront séparés par la suite par nos centres de traitement).



Les bourres acceptées  
si possible séparées  
des douilles et étuis



LES ARMES A FEU NE  
SONT PAS REPRISES

# Quelles sont les conditions de collecte ?



Les douilles sont à conditionner dans un big bag sur palette\*



L'intervention d'Ecologic est totalement **gratuite** dans les **conditions suivantes** :

- A partir de **400kg** par enlèvement (équivalent 2 big bag plein)
- **Conditionnement dans des big bag sur palette**, sur sol plat (collecte en transpalette possible) et à proximité de la zone de chargement
- **Demande d'enlèvement** lancée sur l'**extranet** d'Ecologic <http://operation.ecologic-extranet.com>

\* Des big bag de récupération et palette perdue peuvent être utilisés. Dans le cas où le point de collecte ne dispose pas de big bag et palette, Ecologic les fournit gratuitement

# Conditions de stockage des big bag et palettes



**Les big bag sur palette stockés sur une surface non plane, ne seront pas collectés par Ecologic.**

**Les big bag qui ne sont pas sur palette ne seront pas collectés**

**STOCKAGE NON CONFORME sur l'herbe, gravier, sable ou toute autre surface ne permettant pas à un transpalette de rouler**

# Que deviennent les douilles collectées par Ecologic ?

En tant qu'éco-organisme représentant les fabricants de la filière, le transfert de responsabilité d'élimination des déchets est réalisé dès la collecte.

Les points de collecte récupèrent les douilles vides usagées des pratiquants et les conditionnent dans les big bag qu'ils positionnent sur palette



**Centre de regroupement**  
Pesée,  
massification et  
transfert

Le collecteur d'Ecologic intervient sur site pour collecter les big bag /palette. Il fournit des big bag /palette vides pour chaque big bag/palette collecté



**Centre de traitement**  
Recyclage  
matière  
(broyage et  
séparation)

Les poids nets collectés et les documents de traçabilité sont fournis au point de collecte via l'extranet Ecologic

# Les outils mis à votre disposition

- ✓ Une affiche pour signaler la zone de tri dédiée aux étuis et douilles vides usagées : [téléchargeable sur le centre de ressources](#)
- ✓ [L'extranet d'Ecologic](#) vous permettant de:
  - ✓ Demander une collecte
  - ✓ Suivre l'état de votre demande
  - ✓ Récupérer les documents de traçabilité



Merci d'utiliser le navigateur FireFox Mozilla ou Google Chrome

## ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

↓ ICI ON REPREND ↓



QUE DEVIENNENT  
LES PRODUITS ?



Recyclés



VOS ÉQUIPEMENTS SERONT CÉDIÉS À ECOLOGIC. DÉCOUVREZ COMMENT ILS SERONT VALORISÉS ICI : [WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM](http://WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM)

Ecologic

# Comment demander un enlèvement ?

- ✓ Les demandes d'enlèvements s'effectuent à l'adresse : <http://operation.ecologic-extranet.com> à utiliser sur Firefox ou Google Chrome

## Etape 1 :



**EcoLogic**  
La 2<sup>e</sup> vie des déchets électriques

Login :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

**Connexion**

## Etape 2 : Menu Demande → Créer une demande



Merci d'utiliser le navigateur FireFox Mozilla ou Google Chrome

- ✓ Le login est fourni par le service Pilotage d'Ecologic  
[pilote-asl-abjth@ecologic-france.com](mailto:pilote-asl-abjth@ecologic-france.com)

Si vous n'avez pas encore de contrat avec Ecologic, demander à devenir partenaire via [le formulaire de contact](#)



# Comment demander un enlèvement ?

**1**  
**Nature :** sélectionner « Enlèvement »  
**Origine :** saisir votre identifiant

**2**  
**Date souhaitée :** Date souhaitée, avec un délai minimal de 72h jours ouvrés, à réception de la demande par le collecteur  
**Ma référence :** champs facultatif, à remplir si besoin  
**Commentaire :** indiquer les contraintes horaires, n° de téléphone, contact sur place. Le nombre de big bag vide souhaité si différent du nombre de big/bag collecté

Flux	Nom Flux	Conditionnement	Nombre	U.M.	Poids
ASL-CAR	Etuis et douilles usagées	Palette ASL			0,000 t
Poids total					0,000 t

**5**  
**Valider votre demande**

**3**  
**Conditionnement :** sélectionner « Palette ASL »  
**Nombre :** indiquer le nombre de palette

**4**  
**Pour ajouter ou supprimer une ligne**

Champs à laisser vide

**6**  
Après avoir demandé l'enlèvement, notre collecteur local prendra contact avec vous pour confirmer les informations et fixer un créneau de passage

# Le jour de la collecte

## En présence du collecteur

- ✓ Vérifier que les quantités enlevées correspondent à celles indiquées sur le bon de commande
- ✓ Mettre à jour les quantités si besoin
- ✓ Signer et dater le bon de commande et les éventuels documents de traçabilité

**EcoLogic** Bon de commande de collecte (ENL) date : 18/07/2013

Type d'ordre : Limbale  
Numéro d'ordre : 0008417  
Responsable : **XXXXXXXXXX**  
Transporteur : **XXXXXXXXXX**

Numéro d'opération : 10-1  
Date début opération prévue : 18/07/2013  
Date fin opération prévue :

Votre référence :

Point de départ		Point d'arrivée	
Nom : <b>XXXXXXXXXX</b>	Nom : <b>XXXXXXXXXX</b>		
Adresse : <b>XXXXXXXXXX</b>	Adresse : <b>XXXXXXXXXX</b>		
Code postal : <b>XXXXXXXXXX</b>	Code postal : <b>XXXXXXXXXX</b>		
Contact : <b>XXXXXXXXXX</b>	Contact : <b>XXXXXXXXXX</b>		
Téléphone : <b>XXXXXXXXXX</b>	Téléphone : <b>XXXXXXXXXX</b>		
Libres d'opérations :			

Flux	IQT	Type de contenant	Nombre de contenant	Poids estimé (en Tonnes)	Poids collecté (en Tonnes)
GEF	1107889 01			0,000	0,000
Gar	1107889 01			0,000	0,000
PMF	1107889 01	BOIS1	4	0,000	0,000
FOR	1107889 01			0,000	0,000

Commentaires :

Poids brut prévisionnel : 0,000 t  
Poids net max : 0,000 t

Transporteur/collecteur	Point de départ	Point d'arrivée
Date de la collecte, cachet et signature :	Date de collecte sur le point de départ, Cachet et signature :	Date de réception sur le point d'arrivée, Cachet et signature :

Attention, ce document peut comporter plusieurs pages  
Ecolagic SAS - 41 Boulevard Vauban - 78280 Guyancourt - RCS Versailles - 478 741 969

# Rappel des engagements

## Pour le point de collecte

- ✓ Trier et conditionner les déchets selon les modalités définies
- ✓ Protéger les contenants du vol et des dégradations
- ✓ Utiliser l'extranet pour demander un enlèvement
- ✓ Accueillir le collecteur et signer les documents administratifs lors de la collecte

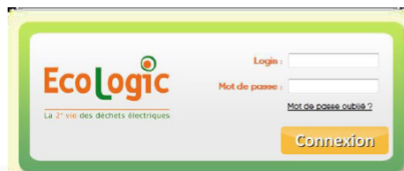
## Pour Ecologic

- ✓ Assurer la prestation d'enlèvement dans le délai de 10 jours ouvrés après réception de la demande
- ✓ Garantir que les ASL sont traités conformément à la réglementation
- ✓ Fournir les poids nets collectés

# INCIDENT LORS D'UN ENLEVEMENT

Les indications d'incidents s'effectuent à l'adresse : <http://operation.ecologic-extranet.com> à utiliser sur Firefox ou Google chrome

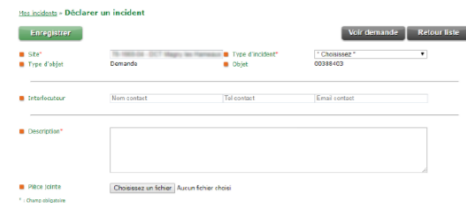
Lors d'une collecte partielle, ou d'un non passage du collecteur au jour d'enlèvement prévu, il est possible de générer un « incident » sur l'extranet d'ECOLOGIC



Etape 1 : Connexion



Etape 2 : Demande → « Mes demandes »  
Triangle jaune



Etape 3 : Compléter le  
formulaire d'incident

## Vos contacts

Pour les **dysfonctionnements opérationnels ponctuels** (retard de collecte, manque de contenant...)



Ticket incident sur l'**extranet fusion** :  
<https://operation.ecologic-extranet.com>



[pilote@ecologic-france.com](mailto:pilote@ecologic-france.com)



01 30 57 79 27